

29 août 2014- n° 15  
140091

**CESSION D'UNE PARCELLE COMMUNALE (PARTIELLE) – LIEUDIT « LE VILLE »**

Il a été demandé à la Ville de céder une partie de la parcelle cadastrée BW N°259 (environ 420 m<sup>2</sup>) sise lieudit « Le Villé », permettant ainsi de créer un accès plus sécurisant que l'existant, dans la perspective d'un projet de construction d'une maison individuelle sur les parcelles voisines.

La parcelle cadastrée section BW N°259 appartenant à la Ville, étant issue d'un délaissé de voirie, ne présente que peu d'intérêt collectif.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2241-1 relatif à la gestion des biens communaux ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques relatif à la gestion des biens relevant du domaine privé des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande d'acquisition reçue en date du 04 février 2014 ;

Vu le courrier de Monsieur le Directeur des services de France Domaine en date du 13 mars 2014 concernant le bien cadastré section BW N°259 ;

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE la vente à l'amiable d'une portion de la parcelle cadastrée section BW N°259 (bornage en cours) sise lieudit « Le Villé », au prix de 12,55 € / m<sup>2</sup> - frais d'acte et de bornage à la charge de l'acquéreur.

- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire, notamment l'acte de vente authentique en la forme notariée.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 29 août 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 33

Procuration ..... 1

Absence..... 1

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT (*procuration à Jean-Paul BESOMBES jusqu'au point n° 17*), Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN (*procuration à Claude KIENER à partir du point n° 3*), Johann RUH, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI

Excusé et a donné procuration :

Issam BENOuada

à Françoise LEGRAND

Absente :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----